

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 06518

Numéro SIREN : 900 373 291

Nom ou dénomination : AB LIMOUSINE 0808

Ce dépôt a été enregistré le 10/11/2023 sous le numéro de dépôt 47454

Désignation de l'entreprise <u>AB LIMOUSINE</u>										Néant ☐ *			
Adresse de l'entreprise <u>6 RUE DE BELFORT 92600 ASNIERES-SUR-SEINE</u>													
SIRET		9 0 0 3 7 3 2 9 1 0 0 0 1 3										47434.	
Durée de l'exercice en nombre de mois *				1 2		Durée de l'exercice précédent *				0 7			
Exercice N clos le 13 11 2021													
ACTIF													
Brut 1 Amortissements-Provisions 2 Net 3													
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012								
		Autres *	014		016								
	Immobilisations corporelles *		028	25 125	030	530			24 595				
	Immobilisations financières * (1)		040		042								
	Total I (5)		044	25 125	048	530				24 595			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052								
		Marchandises *	060		062								
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066								
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070								
		Autres * (3)	072	5 428	074				5 428				
	Valeurs mobilières de placement		080		082								
	Disponibilités		084	1 067	086				1 067				
	Charges constatées d'avance *		092		094								
Total II		096	6 495	098				6 495					
Total général (I + II)		110	31 620	112	530				31 090				
PASSIF													
Exercice N 1 NET													
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120				10				
	Écarts de réévaluation				124								
	Réserve légale				126				1				
	Réserves réglementées *				130								
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)			131									
	Report à nouveau				134				1 413				
	Résultat de l'exercice				136				5 686				
	Subventions d'investissement				137								
	Provisions réglementées				140								
	Total I				142				7 110				
Provisions pour risques et charges				Total II	154								
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156				23 500				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164								
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166				480				
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)			169									
	Produits constatés d'avance				174								
Total III				176				23 980					
Total général (I + II + III)				180				31 090					
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195						
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	25 125					
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184						
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD													

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise AB LIMOUSINE

Néant ☐Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

x

Exercice N clos le
13/11/2022

A – RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210					
	Production vendue	{	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214				
					217		218				
							37 569				
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222				
	Production immobilisée *					224					
	Subventions d'exploitations reçues					226					
	Autres produits					230	445				
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	38 014			
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234				
Variation de stocks (marchandises) *						236					
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238					
Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240					
Autres charges externes *		(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	31 219				
Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)				243	493				
Rémunérations du personnel *						250					
Charges sociales (cf. renvoi 380)						252					
Dotations aux amortissements *						254	530				
Dotations aux provisions						256					
Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262					
								dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260		
Total des charges d'exploitation (II)						264	32 242				
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						270	5 772				
Produits financiers (III)		280			Charges financières (V)	294					
Produits exceptionnels (IV)						290					
Charges exceptionnelles (VI)	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347			300	86				
			dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348							
Impôt sur les bénéfices * (VII)						306					
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310	5 686				
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	5 686	314				
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316						
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles				318						
	Provisions non déductibles *				322						
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324						
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	86					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249						
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998						
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999						
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997				
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU-TE (44. octies A)	987		342				
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989						
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138						
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991									
	ZFANG 44. quaterdecies	345		Investissements outre-mer	344						
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44. sexies)	992		Zone de développement prioritaire (44. septies)	993						
	Créance due au report en arrière du déficit						350				
	Déduction exceptionnelle (Art 39. decies A)	655		Déduction exceptionnelle (Art 39. decies B)	643						
	Déduction exceptionnelle (Art 39. decies B)	645		Déduction exceptionnelle (Art 39. decies C)	647						
Déduction exceptionnelle (Art 39. decies D)	648		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39. decies F)	641							
Déduction exceptionnelle (Art 39. decies E)	990		Déduction exceptionnelle (Art 39. decies G)	649							
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	352	5 772	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *						356				
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :									360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	370	5 772	372	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

REINTEGRATIONS ET DEDUCTIONS DIVERSES

DGEiP N°2033-B-SD 2023

AB LIMOUSINE

Extension

[illegible]

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : AB LIMOUSINE

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462	25 125	464		466	25 125	
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490		492	25 125	494		496	25 125	

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552	530	554		556	530
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
TOTAL		570		572	530	574		576	530

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme				
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
	Plus values taxables à 19 % (1)		579	Régularisations	590	583	591	595		
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

AB LIMOUSINE 0808

S.A.S.U. au capital de 10,00 Euros

Siège social : 6 rue de Belfort

92600 Asnières Sur Seine

R.C.S : 900 373 291

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/08/2023
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

Résultat – Affectation

L'associé unique entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2022** faisant ressortir **un bénéfice de 5686 euros**,
A ce résultat s'ajoute un report à nouveau antérieur à hauteur de **1413 Euros**. Le résultat à affecter ressort ainsi à
7099 euros.

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de 7099 de la façon suivante :
qu'il décide d'affecter de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de 99 Euros.
- A la distribution de dividendes pour un montant de 7000 Euros

DEUXIEME RESOLUTION

Résultat – Affectation

L'associé unique entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2022** faisant ressortir **un bénéfice de 5686 euros**,
A ce résultat s'ajoute un report à nouveau antérieur à hauteur de **1413 Euros**. Le résultat à affecter ressort ainsi à
7099 euros.

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de 7099 de la façon suivante :
qu'il décide d'affecter de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de 99 Euros.
- A la distribution de dividendes pour un montant de 7000 Euros

Pour copie certifiée conforme

Le Président

certifié conforme

